

Bident penché



© CBNB, G. Masson

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

Bidens minima L.

NOMS VERNACULAIRES :

Bident penché

Chanvre d'eau penché

TYPE BIOLOGIQUE : Thérophyte

TAILLE : 20-90 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

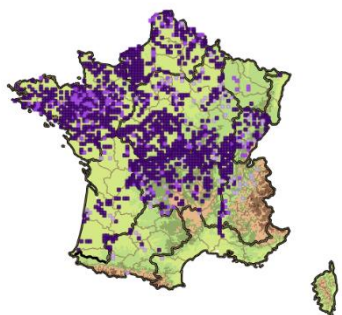
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <https://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, E. Burguin

Bidens cernua L.



Description

Type végétatif : Plante herbacée annuelle

Port : Dressé

Système racinaire : Racines simples s'arrachant facilement

Feuilles : Feuilles simples, dentées, opposées, fixées directement sur la tige et un peu soudées par deux à la base, vert-jaunâtre

Inflorescence : Capitules solitaires, penchés, entourés de 5-8 bractées

Fleurs : Fleurs jaunes tubulées, parfois présence des fleurs ligulées à la périphérie

Fruits : Akènes surmontés de 4 arêtes

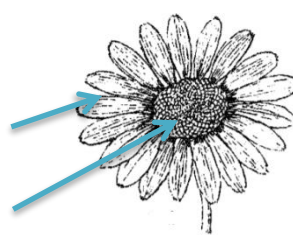


© CBNB, J. Le Bail

Bractées

Fleurs ligulées

Fleurs tubulées



Exemple de capitule d'Astéracée



Akène

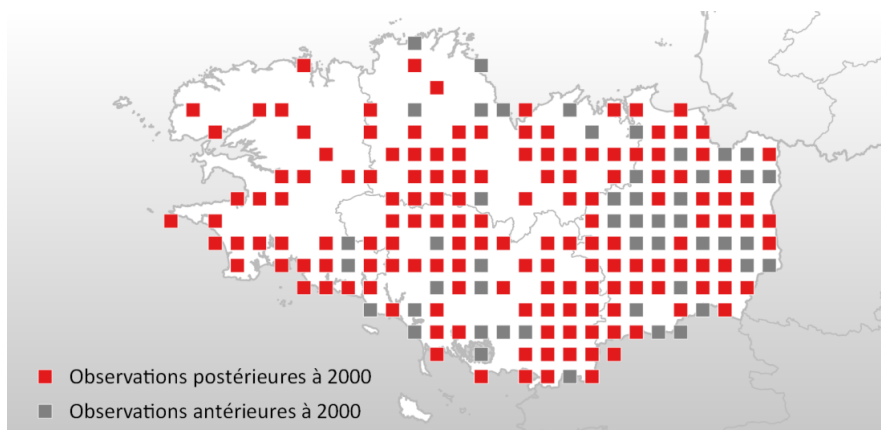
© Dessins : Flore de Coste

Capitule de *Bidens cernua*

Milieu de vie

Pelouses amphibies des berges d'étangs et de cours d'eau et des mares temporaires.

Ces pelouses se développent en fin d'été, lorsque les niveaux d'eaux sont les plus bas.



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://siflore.fcbn.fr)



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec d'autres espèces du genre *Bidens*, notamment le Bident à feuilles connées (*Bidens connata* Muhl. ex Willd.) qui possède aussi des feuilles simples. Les autres espèces de *Bidens* ont des feuilles composées (cf. fiche de *Bidens tripartita* L. pour les confusions entre espèces de bidents à feuilles composées).

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNB, G. Masson

Bidens cernua

Critères distinctifs :

- Feuilles directement fixées sur la tige et un peu soudées par deux à la base
- Capitules penchés



© CBNB, H. Guitton

Bidens connata

Critères distinctifs :

- Feuilles non directement fixées sur la tige, rétrécies brutalement en un pétiole souvent ailé
- Capitules dressés